



VICTOIRE CONTRE LE PROJET D'IMPLANTATION D'AMAZON À FOURNÈS !

Ce mardi 9 novembre 2021, le Tribunal administratif de Nîmes a annulé l'autorisation environnementale relative au projet de centre de tri de colis à Fournès. Ce dernier ne répondant pas à une raison impérative d'intérêt public majeur, le TA a mis en avant le code de l'environnement afin de préserver une espèce animale protégée (la pie grièche méridionale) et son habitat.

Avec cette décision de justice, ce sont 38 000m² de terres agricoles AOC qui échapperont à la bétonisation ainsi que 1000 poids lourds et 4000 utilitaires par jour qui ne viendront pas engorger la circulation locale à l'heure où il devient urgent de trouver des alternatives à l'utilisation des énergies polluantes ! Tout ceci à moins de 5km du Pont du Gard ...

C'est une victoire importante pour les opposant-e-s du secteur.

Pour renforcer le rapport de force juridique mené par des associations locales, deux amples mobilisations largement médiatisées ont été organisées par une alliance de riverain-e-s, collectifs de citoyen.ne.s, associations, syndicats dont Solidaires 30. Face à la destruction d'emplois, l'ubérisation, la précarité et la pénibilité du monde du travail d'Amazon, nous avons interrogé quel type d'emplois nous voulons sur nos territoires.

Face à la pollution environnementale et au consumérisme du modèle Amazon, nous sommes résolu-e-s à porter une économie locale, créatri-

ce de lien social et respectueuse de la nécessaire transition écologique. Face à l'évasion et la concurrence fiscale déloyale d'Amazon, nous avons dénoncé l'incohérence à soutenir une multinationale qui ne paie pas sa juste part d'impôts, alors que nos services publics manquent cruellement de moyens.

Du local au global, la lutte continue. Après Montbert en Loire Atlantique, Einsiheim en Alsace et maintenant Fournès, continuons à contrer la multinationale. Nous savons que l'impunité fiscale, sociale et environnementale d'Amazon demeurent et s'intensifient à travers la planète. Nous savons aussi par les Amis de la Terre que "Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le nombre de projets d'entrepôts Amazon a augmenté de 411% ! Exemption des contraintes sur l'artificialisation, cadeaux fiscaux, exclusion des entrepôts de e-commerce du moratoire sur les zones commerciales, réduction par 2 de leurs impôts locaux par le gouvernement, qui, selon Bercy, envisage maintenant de réduire considérablement les délais de jugement des recours contre les projets !".

Alors nous, Solidaires 30, continuerons à rester vigilant-e-s aux côtés des riverain-e-s, des collectifs de citoyen.ne.s, des associations et des autres syndicats sur de potentiels projets d'implantation d'Amazon. "Amazon, ni ici, ni ailleurs" reste notre boussole.